



Faire venir ma famille selon la procédure de famille accompagnant

Par **Mdm YA**, le **26/11/2018 à 12:12**

Bonjour,
j'ai eu un passeport mission détachée pour travailler en france.
ma question est la suite:
- es ce que je peux demander une carte séjour vie privée familiale VPF pour faire venir ma famille conjoint et enfants mineurs à vivre en france ?comment faire?

merci d'avance.
cordialement,

Par **youris**, le **26/11/2018 à 13:38**

bonjour,
quelle est la durée de cette mission en france ?
si vous voulez faire venir votre famille, c'est, je suppose, pour vous y installer définitivement même après la fin de votre mission.
dans cette situation, la procédure de regroupement familial me semble plus appropriée.
salutations

Par **Mdm YA**, le **26/11/2018 à 13:51**

normalement la mission est de longue durée, je veux faire un accompagnement de la famille car mes enfants sont mineurs et puis si j'aurais un CDI ou autres je dois changer mon statut.